



Le 17 novembre 2014

Chers parents, tuteurs ou tutrices,

L'hiver est à nos portes. J'aimerais, par cette note, clarifier les procédures prises pour la fermeture des écoles lors des tempêtes. Nous allons, en tout premier lieu, faire tous les efforts possibles pour maintenir les écoles ouvertes et maximiser le temps d'enseignement. Nous allons également garder en priorité la sécurité de vos enfants.

J'assume la responsabilité de la fermeture des écoles du District scolaire francophone Sud en cas de tempête ou de mauvaises conditions des routes qui rendraient difficile le transport des élèves. Cette décision est prise après consultation avec les responsables du transport scolaire et des districts avoisinants en consultant d'abord les **rapports météorologiques** et le **ministère des Transports et de l'Infrastructure**. La décision de fermer les écoles doit être prise avant 6 h. Dans l'éventualité d'une fermeture, les annonces seront faites à la radio à partir de 6 h, sur le site Web <http://francophonesud.nbed.nb.ca/>, et au numéro sans frais : **1-877-551-5553**, et ce par région :

Région de Fredericton	Sainte-Anne, École des Bâisseurs
Région d'Oromocto	Arc-en-ciel
Région de Quispamsis/ Hampton	École des Pionniers
Région de Saint-Jean	Samuel-de-Champlain
Région de Bouctouche	Blanche-Bourgeois, Calixte-F.-Savoie, Camille-Vautour, Clément-Cormier, Dr-Marguerite-Michaud, Mont Carmel, Notre-Dame, Saint-Paul
Région de Shédiac	Donat-Robichaud, Grande-Digue, Louis-J.-Robichaud, Mgr-François-Bourgeois, Père- Edgar-T.-LeBlanc
Région de Saint-Louis	Marée Montante, Mgr-Marcel-François-Richard, Soleil Levant
Région de Rogersville	Secondaire Assomption, W.-F.-Boisvert
Région de Baie Ste-Anne	Régionale de Baie Ste-Anne
Région de Miramichi	Carrefour Beausoleil
Région de Dieppe/ Memramcook	Abbey-Landry, Amirault, Anna-Malenfant, Mathieu-Martin, Ste-Thérèse, Carrefour de l'Acadie
Région de Moncton	Champlain, L'Odysée, Le Mascaret, Le Sommet, Ste-Bernadette, St-Henri

Nous vous prions de noter que la décision de fermer les écoles ou de les garder ouvertes est basée sur l'information qui est disponible à 5 h 30 le matin. Il est possible que notre décision soit discutable, nous demandons votre collaboration car **la décision finale vous revient**. **Si vous considérez que votre enfant devrait rester à la maison en raison de la mauvaise condition des routes de votre région, vous devez exercer votre droit de le garder à la maison en avisant l'école de votre décision.**

Nous vous remercions de votre collaboration.

Monique Boudreau
Directrice générale